



Spes Unica

Bulletin du prieuré Notre-Dame du Rosaire
Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Pour l'homme ou pour Dieu ?

Dans son homélie prononcée le 3 juin 1984 à Bordeaux, à l'occasion des confirmations, Monseigneur Marcel Lefebvre explique les différences de perspective entre l'enseignement traditionnel de l'Église et celui des esprits modernes. Tandis que l'Église professe que c'est « l'homme pour Dieu », les novateurs, à la suite de Luther prétendent que c'est « Dieu pour l'homme ». Voilà donc formulé, de façon lapidaire, le point essentiel de divergence entre l'Église de toujours et l'Église dite « conciliaire ». D'où les oppositions irréductibles entre l'enseignement, la morale, la liturgie et la pastorale des uns et ceux des autres : d'un côté la religion « de l'homme pour Dieu », de l'autre celle « de Dieu pour l'homme » !

Ce clivage se vérifie d'abord dans la foi : alors que la vraie foi est l'assentiment de notre intelligence à des vérités objectivement révélées et auxquelles notre esprit doit s'ajuster, aujourd'hui la foi se présente davantage comme l'expression, soit d'un sentiment, soit d'une croyance, soit d'une expérience religieuse, vécue individuellement ou collectivement.

La morale n'a pas non plus échappé à ce renversement de perspective, la preuve en est donnée par l'exhortation apostolique post-synodale *Amoris laetitia* qui fait le choix d'une règle de moralité plus subjective qu'objective, c'est-à-dire plus en fonction de la conscience de l'homme que de la loi objective de Dieu. Il s'ensuit désormais une pratique pastorale qui

renonce à adapter totalement la conduite de l'homme à la volonté même de Dieu, sous couvert d'une miséricorde qui justifierait le péché.

La liturgie de la nouvelle messe, promulguée il y a déjà bientôt 50 ans, exprime aussi ce même bouleversement. La nouvelle prière de l'offertoire illustre ce qu'on pourrait appeler « le culte de Dieu pour l'homme » : « Tu es béni, Dieu de l'univers, Toi qui nous donnes ce pain ». Désormais, c'est davantage la messe offerte par Dieu à l'homme que par l'homme à Dieu, en union avec Jésus-Christ, selon la formule de l'offertoire traditionnel : « Recevez, Père saint. Dieu éternel et tout-puissant, cette offrande sans tache que moi, votre indigne serviteur, je vous présente à vous mon Dieu vivant et vrai ». C'est ainsi, disait donc Monseigneur Lefebvre, « qu'ils ont détruit le saint sacrifice de la messe ».



Les préoccupations pastorales ne peuvent donc plus être les mêmes. Tandis que l'Église, dans sa prédication traditionnelle, insiste sur la gloire de Dieu, le salut des âmes, le règne de Jésus-Christ dans

les individus et les sociétés, la primauté du surnaturel sur le naturel... les pasteurs qui se réclament de « l'Église conciliaire » semblent se soucier davantage des conditions de la vie humaine des gens, de la justice sociale, du réchauffement climatique, du sort réservé aux migrants, d'un mieux vivre ensemble... autant de thèmes qui s'inscrivent dans la suite logique d'une religion où Dieu se mettrait au service de l'homme et « s'arrêterait à l'homme ». Comme si Jésus-Christ était venu dans le monde pour y rester et nous assurer

un bonheur terrestre. Or il n'en n'est rien ! Certes, le Verbe s'est fait chair et Il a habité parmi nous. Mais le texte grec plus précis que nos traductions, exprime qu'Il est venu habiter au sens de planter sa tente, car Il n'entend pas demeurer définitivement sur la terre : « Je suis sorti du Père, et je suis venu dans le monde; maintenant je quitte le monde et je vais au Père. » Jean XVI, 28.

En effet, Il est venu mais seulement pour passer et nous prendre avec Lui dans le Ciel, là où nous serons enfin tota-

lement et définitivement à Dieu ; là où notre bonheur correspondra parfaitement à la béatitude même de Dieu. Tel est l'aboutissement du mystère de la grâce sanctifiante qui dès ici-bas nous rend participants de la nature divine, avant de s'épanouir dans la Gloire. En voyant Dieu dans sa propre Lumière, nous jouirons vraiment de son propre bonheur, car la véritable religion, la seule qui sauve, est celle de « l'homme pour Dieu ».

Abbé Laurent Ramé

Chronique du Prieuré

7 octobre : Fête patronale du Prieuré : Notre Dame du Rosaire

Les fidèles ont pu profiter du chaleureux «apéritif festif » servi après la grand-messe. Dans son sermon, M l'abbé Storez nous a fait revivre la bataille de Lépante dans son contexte historique et nous a rappelé les miracles de cette fabuleuse victoire du Rosaire sur l'Islam.

9 et 10 octobre

L'Amérique latine, son folklore et ses grands espaces s'étaient déplacés jusqu'en Vendée grâce aux abbés Rubio et Gomis venus nous expliquer, en images, leur immense et magnifique champ d'apostolat ainsi que leurs pauvres moyens pour y faire face. Quand nous nous avons 3 prêtres pour 3 chapelles et qu'eux n'ont que 35 prêtres pour un territoire de 7 000 km de long regroupant 5 pays, on comprend vite les difficultés de cet apostolat... Mais la joie anime visiblement ces vaillants missionnaires. Espérons qu'au cours de leur tournée en France, la générosité des fidèles aura été à la hauteur de la leur !

14 octobre

La Croisade Eucharistique a repris ses activités en ce dimanche pour 30 enfants, avant la grand-messe. Devant cette affluence, cette année les Soeurs les ont divisés en 3 groupes d'âge et, pour cette 1^{ère} réunion, ont donné l'élan des mois à venir dans un petit mot spirituel adapté à chacun. Les enfants en retirent un grand profit spirituel ainsi que toute la paroisse.

28 octobre

De nombreux vendéens se sont rendus au pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes ! Pour se dévouer auprès des nombreux malades ou comme simples pèlerins, ils ont bien profité de ces jours de grâce.

Toussaint

Un postulant frère malgache, connu de l'abbé Ramé, est de passage au Prieuré avant de se rendre à Flavigny où se trouve la maison de formation des frères. Fasse le Ciel que Dieu envoie de nombreuses vocations de frères.

10 novembre

Les enfants de la Croisade Eucharistique se réunissent au prieuré toute la journée. La sainte Eucharistie est le centre de nos vies.

23 novembre

La paroisse endeuillée célèbre les funérailles de M. Daniel Baufreton, entourant une maman veuve qui laisse aller à Dieu un deuxième fils, une famille éprouvée par cette mort soudaine et Mlle Anne Mabile, qui perd un fiancé. Nos prières sont pleines de compassion.

Décédé subitement, au volant de son tracteur, Dieu l'a retiré de ce monde pendant l'accomplissement de son devoir d'état, rappelant à chacun de nous que « Nul ne sait ni le jour, ni l'heure. »

(M Clément Baufreton 15-11-2006 – Frère Gérard-Marie (Raphaël) Baufreton 14-07-2011 Daniel Baufreton 15-11-2019)
R.I.P.

24 novembre

Une autre messe de Requiem était chantée pour tous les membres défunts de la Fraternité St Pie X : prêtres, frères, religieuses et oblates. R.I.P.

2 décembre

Une bonne récollection de l'Avent, plutôt bien suivie malgré le très mauvais temps. Pendant que M. l'abbé Ramé prêchait aux enfants, M. l'abbé Storez parlait aux adultes de la vertu d'espérance, la vertu phare de ce temps liturgique, et méditait le Chemin de la Croix. Dans un 2^{ème} temps, M. l'abbé Ramé compléta son sermon du matin en faisant une instruction sur la prière. Vêpres et Salut conclurent ce temps spirituel. Une grande vente de livres, de santons de crèche magnifiquement peints par des mamans de l'école, ainsi que de superbes compositions de Noël et de bougies, a attiré beaucoup de monde toute la journée. Comme quoi la pluie n'a pas que des mauvais côtés puisqu'elle a incité les fidèles à se rendre sous la tente !



8 décembre

La pluie qui était tombée toute la journée, faisant craindre pour le bon déroulement des cérémonies, avait finalement laissé la place à un grand vent, permettant la grande procession dans la campagne après les Vêpres et la grand-messe. Mais sans cierges car rien ne pouvait rester allumé... sauf les guirlandes électriques auréolant Notre-Dame ! Mais n'était-ce pas Elle le centre de cette soirée ? Et les cantiques à la Ste Vierge sont si connus que les fidèles ont pu chanter malgré l'obscurité. Un an après le couronnement de la statue de Fatima, notre céleste Mère est bien toujours la Reine de notre paroisse. Ce même jour, pendant la sainte messe, Monsieur l'abbé Storez s'engagea définitivement dans la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X.

10 décembre

En ce jour de la fête de Notre-Dame de Lorette, une dizaine d'adultes a pris le chemin de la Flocellière à la suite de M. l'abbé Ramé pour le traditionnel pèlerinage des vocations sacerdotales, en méditant le rosaire. Arrivés dans la petite maison de Nazareth ils ont fini leurs dévotions en compagnie de quelques fidèles venus les rejoindre. « Ô Dieu qui voulez que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité, daignez choisir parmi les enfants de notre paroisse des prêtres saints et nombreux qui étendront votre règne en ce monde et conduiront nos âmes vers le ciel ».



24/25 décembre

La grande fête de Noël commence par une veillée recueillie. Cette année voit revenir la charmante crèche vivante, à



l'heureuse initiative des jeunes de la paroisse. Les petits enfants étaient très fiers de jouer le rôle des anges, des bergers, des rois mages ou de la sainte Famille, voire même celui des animaux de cette nuit pas comme les autres ! M. l'abbé de Maillard nous a fait méditer les mystères qui entourent cette Nativité et la chorale nous a régales de ses polyphonies. Le jour de Noël M. l'abbé de Beaunay chantait la grand-messe ; et le Prieur vite revenu de La Rochelle, distribua pendant le vin chaud des cadeaux pour les sœurs : une étable illuminée pour leur crèche, un jeu de société pour leurs récréations et un livre pour apprendre aux enfants les merveilles de la liturgie. Les enfants étaient agglutinés autour d'elles pour assister à cet intéressant déballage et les fidèles participaient de tout cœur à cette reconnaissance qu'on leur doit pour tout leur travail. Le jour comme la nuit un verre de

fête réunit les paroissiens pour fêter la joie de ce nouveau Noël après les cérémonies. Un grands nombre de fidèles se retrouvèrent aux Vêpres pour conclure dignement ce grand jour de fête.

31 décembre/1^{er} janvier

De nombreux fidèles sont venus rendre grâce à Dieu au pied de l'autel pour l'année écoulée et implorer l'aide de l'Esprit-Saint pour celle qui s'ouvre.

2 janvier

Le Saint-Sacrement est exposé durant la journée dans le cadre de l'adoration perpétuelle organisée par la Fraternité. Les fidèles se relayent et commencent ainsi l'année aux pieds du Saint-Sacrement.

6 janvier

Les anciens et nouveaux élèves de l'école de l'Épiphanie servent la grand-messe de cette belle fête et à la fin de la cérémonie M. l'abbé Ramé bénit les brioches des rois qui seront rapidement emportées par les fidèles, moyennant évidemment une obole pour l'école ! Les élèves se rendent le lendemain à Bressuire pour découvrir la célèbre crèche animée de l'abbé Rochard.



19 janvier

Belote très suivie encore cette année. Comme à l'accoutumée en ce genre de réunion, il est difficile de se séparer et la soirée se finit tard. Il est agréable de voir cet esprit de famille qui incite prêtres et fidèles et se retrouver non seulement autour de l'autel pour les cérémonies, mais aussi pour des activités récréatives.

Prague capitale d'un pays catholique : Wenceslas un saint gouvernant

Bien évidemment nous connaissons l'histoire du Saint-Enfant Jésus de Prague par le rayonnement des grâces qu'il fait couler sur le monde, mais Prague, capitale d'un pays vraiment catholique l'est aussi par les saints qui font sa gloire. Parmi eux, saint Adalbert, saint Prokop, saint Jean Népomucène, martyr du sacrement de pénitence et sainte Agnès, mais il faut surtout citer saint Wenceslas dont la grand-mère Ludmida est sainte elle aussi, martyre qu'elle fut par sa belle fille Drahomire qui la fera assassiner. Saint Wenceslas, fêté le 28 septembre, l'est à Prague avec grande solennité.

Devenu duc de Bohême, il était un prince aimé de son peuple auquel il donnait l'exemple de la prudence et de la bonté. Il était riche en bonnes oeuvres, mais sa mère Drahomire lui en voulait de sa réputation et de son catholicisme. Elle entraîna son autre fils, Boleslas, qui le jalousait fortement, à organiser l'assassinat de son frère. C'est pourquoi, alors que Wencelas s'était rendu chez Boleslas par charité, celui-ci le retint dans sa cité. Le lendemain, après l'office du matin, il s'avança vers son frère, tira l'épée contre lui le blessant à la tête. « À quoi pensez-vous, mon frère ? » lui dit Wenceslas. Un conseiller de Boleslas accouru à l'endroit, blessa le duc à la main. Mais celui-ci voulant encore épargner son frère en ne ripostant pas, courut vers l'église. Mais là, deux assassins l'abattent devant la porte, un troisième le transperce au côté comme le Christ. Son sang se voit encore sur la muraille. Wenceslas expire en disant : « En vos mains, Seigneur, je remets mon esprit. » Nous sommes le 27 septembre 938. Il y eut ensuite tellement de miracles que Boleslas dut se résoudre à faire transférer le corps de son frère

Du 26 au 29 avril 2019 pèlerinage à Prague

Aumônerie assurée par
monsieur l'abbé de Maillard



à Prague, dans l'église Saint-Guy où il est encore. Wenceslas fut canonisé quelques années plus tard. L'un des miracles à la suite de sa mort concerne ses persécuteurs. La cruelle Drahomire, sa propre mère, qui avait

donc encouragé à sa mort, persécutait encore la religion et les prêtres. Mais un jour qu'elle passait dans un lieu où elle avait fait disperser les ossements des martyrs qu'elle avait sacrifiés à sa fureur anti-catholique, une cloche sonne pour signaler d'adorer le Saint Sacrement qui passait. Mais alors la terre s'ouvrit et Drahomire fut engloutie vive avec son carrosse et tous ceux qui étaient dedans et dessus à l'exception du cocher qui, au son de cloche, était descendu pour adorer le Seigneur des seigneurs.

Ce miracle frappa encore plus les esprits qui se ressouvirent de quel prince cette femme avait causé la mort. C'est vrai le duc, même déjà au pouvoir, abaissait sa dignité jusqu'à porter lui-même sur ses épaules du bois aux nécessiteux que la honte empêchait de découvrir leur misère. Il le faisait pendant l'obscurité de la nuit, tant pour n'être pas reconnu que pour épargner la confusion aux personnes à qui il faisait cette charité.

Il était un exemple de dévotion à la sainte Eucharistie et, tout prince qu'il était, il aimait à semer de ses propres mains le blé qui devait servir à faire les hosties, et pressait le raisin pour le vin destiné à l'usage du saint sacrifice. Il tenait comme un très grand honneur de servir lui-même la messe. Et certaines nuits, il faisait des processions solitaires, pieds nus, autour des églises, même durant les plus grandes rigueurs de l'hiver. Pieux, il était aussi un chef courageux qui défendait les intérêts et la liberté des siens, si bien que décidé à défendre son pays contre les assauts du duc de Gurime, Radislas, il propose à la place d'une guerre un combat singulier. La chose est

acceptée. Radislas arrive armé et protégé de grande manière. Quant à Wenceslas, il n'a qu'une simple cuirasse sur le cilice qu'il portait toujours, et un sabre à la main. Les armées se font face. Au signal donné, notre saint s'arme du signe de la Croix et s'avance tranquillement, tandis que l'autre avance à toute bride, une lance en avant. Mais à quelque distance de transpercer son adversaire, il aperçut près du saint duc deux anges qui lui fournissaient des armes pour se défendre. En même temps, il entend, un voix qui lui disait : " Ne le frappe pas". Ces merveilles l'épouvantèrent et aussitôt, il se jeta aux pieds de Wenceslas et lui demanda pardon. Accordant immédiatement son pardon, saint Wenceslas assura ainsi la paix dans ces régions.

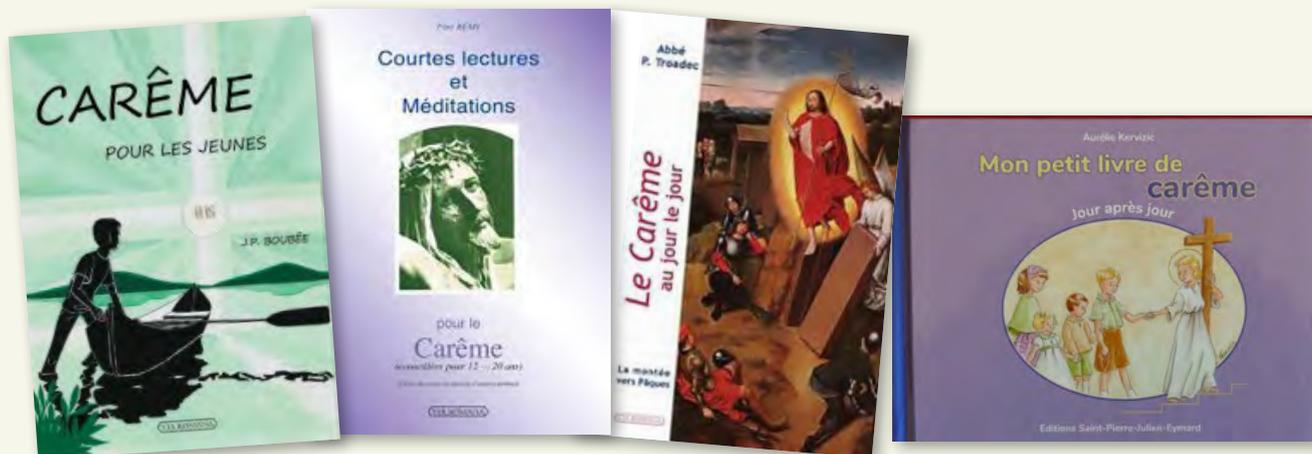
C'est par le moyen des anges que Dieu aide les bons gouvernants, ainsi que par l'assistance à la messe, c'est encore prouvé le jour où Wenceslas dut rencontrer l'empereur. Ayant assisté à la messe qui s'était prolongée plus que de coutume, Wenceslas était en retard pour une audience. L'empereur Othon Ier avait alors décidé toute sa cour de ne pas se lever quand arriverait le duc de Bohême, car il avait retardé l'assemblée par son assistance à la messe. Mais, dès l'arrivée du duc, l'empereur changea d'avis en voyant deux anges qui escortaient saint Wenceslas et qui le couvraient d'une croix d'or. Il alla au devant de lui et le fit même asseoir à ses côtés. On comprend alors qu'on doit prier saint Wenceslas pour avoir des chefs et des gouvernants qui, étant aux ordres de Jésus, seront aidés par les saints anges.

Abbé Pierre de Maillard

Lecture pour le carême

Un livre disponible à la procure pour accompagner votre carême à tout âge :

- Pour les enfants : « Mon petit livre de carême jour après jour » (éditions Saint-Pierre-Julien-Eymard)
- Pour les jeunes âgés de 12 à 20 ans :
 - « Carême pour les jeunes » par l'Abbé Jean-Pierre Boubée (éditions Via Romana)
 - « Courtes lectures et méditations pour le carême » par le Père Rémy (éditions Via Romana)
- Pour les adultes : « Le carême au jour le jour » par l'abbé Patrick Troadec (éditions Via Romana)



L'ordre militaire et hospitalier de Saint-Lazare de Jérusalem aux Fournils (suite)

En présentant l'« Histoire des Chevaliers-Hospitaliers de Saint Lazare » qu'il venait d'achever après plus de quatre années de minutieuses recherches, Paul Bertrand livrait à la méditation du lecteur cette constatation : « Il est vraiment curieux de voir les vicissitudes de cet ordre maintes fois sur le point de disparaître et tout à coup reprenant une vie intense en se transformant... Rarement aussi vit-on une institution chevaleresque rencontrer autant d'hostilités et animer par contre coup, autant de dévouements... Dépouillé de ses biens à plusieurs reprises, il a survécu dans la pauvreté ; attaqué dans son prestige, il s'est relevé et s'est justifié par de nouveaux services ; atteint dans ses prérogatives, il a chaque fois rencontré de hautes et précieuses amitiés qui lui ont donné un lustre encore plus éclatant »¹

Nous allons voir que l'évolution de l'établissement de Fontenay le Comte pourrait fournir une illustration à ce propos. Nous avons laissé notre aumônerie à l'aube du XIV^{ème} siècle. De précieux documents nous ont informés de son action charitable ainsi que de la qualité de ses offices qui attirait avec les faveurs du ciel la générosité des donateurs et Gautier de Sibert nous a indiqué que ,dès 1276, elle était devenue, une commanderie².



Dessin d'Émile Boutin figurant dans son livre " Fontenay-le-Comte, Inventaire des constructions anciennes et des curiosités de la commune " paru en 1947.

La suite de son histoire s'inscrit dans celle de l'Ordre de Saint Lazare qui, après les Croisades et la disparition du royaume latin d'Orient, doit ,comme d'ailleurs les autres institutions comparables, se transformer en profondeur³. Il bénéficie au XIV^{ème} siècle du soutien direct de plusieurs papes et la protection des rois de France lui est confirmée. Mais les circonstances lui imposent une reconversion. L'Occident tout entier se fragmente alors en unités distinctes et parfois rivales et l'Ordre de Saint-Lazare n'échappe pas à un éclatement qui affecte les structures ecclésiastiques en général. Le titulaire du siège magistral de Boigny conserve le titre de « Grand Maître Général deçà et delà de la mer » mais peu à peu son autorité effective ne va plus s'exercer que dans le royaume de France. Par

ailleurs, les modalités d'assistance aux pauvres et aux affligés évoluent. La foi refroidit dans le soir de la Chrétienté et dès lors, les traits du Christ souffrant apparaissent avec moins de netteté sur le visage des malades. Bon nombre d'établissements médiévaux disparaissent et la dimension caritative directe de beaucoup de maisons de l'Ordre de Saint Lazare diminue. La plupart vont devenir comparables à des « bénéfices ».

Primitivement on appelait seulement précepteurs, les chevaliers chargés de l'administration d'une maison particulière de l'Ordre mais, insensiblement, le nom de commandeur devint leur seul titre distinctif, parce que dans les obédiences qui leur étaient attribuées on employait souvent le verbe *commendamus*. Ces précepteurs ou commandeurs devaient rendre compte au Grand Maître ou à son représentant des recettes et dépenses des établissements dont ils étaient responsables et verser le revenu ainsi dégagé au Trésor de l'Ordre. Il fut ensuite décidé que les commandeurs ne présenteraient plus de comptes précis mais payeraient chaque année une somme fixe, déterminée en fonction des ressources des commanderies et des besoins de l'Ordre.

Nous ne disposons pas de données précises sur les possessions et les revenus de la commanderie de Saint Thomas aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles , mais la personnalité et le rang de plusieurs des commandeurs permettent de mesurer le prestige dont elle devait jouir à cette époque.

Nous trouvons ainsi en 1492, Bertrand des Ruaux, « Vicaire Général de tout l'Ordre et noble Milice de Saint-Lazare de Jérusalem ». Gautier de Sibert précise⁴ que « le Grand Maître François d'Amboise le constitua son procureur général et se reposa sur lui de la conduite des affaires. » Il ajoute qu' « après la mort de ce commandeur, d'Amboise chargea des mêmes fonctions le chevalier Agnan de Mareul auquel il donna la commanderie de Fontenay au lieu de celles de Villaray et de Beaugency dont il était pourvu auparavant ». En 1500, Agnan de Mareul devint lui-même Grand-Maître de l'Ordre. Il eut pour successeur en, 1519 son neveu Claude de Mareul.

Deux autres commandeurs de Saint Thomas de Fontenay, Antoine et Charles de Mareul, appartenaient à cette famille de haute et ancienne noblesse qui semble s'être consacrée à l'Ordre de saint Lazare. Charles de Mareul dut en 1544 défendre sa commanderie contre les prétentions de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem. Le Grand Prieur d'Aquitaine de cet ordre invoquait une bulle de 1489 du pape Innocent VIII, qui avait déclaré supprimer l'Ordre de Saint-Lazare et celui du Saint Sépulcre et donner leurs biens à celui de Saint-Jean. Cette décision ne reçut aucune application dans le royaume de France et fut d'ailleurs ignorée par plusieurs successeurs d'Innocent VIII qui confirmèrent les privilèges de l'Ordre de Saint-Lazare et approuvèrent officiellement l'élection de ses grands maîtres.

La cause fut plaidée devant le Parlement de Paris. Le défenseur de l'Ordre de Saint Lazare était Pierre Séguier, l'un des plus célèbres avocats du siècle. Le 16 février 1547, le Parlement rendit un arrêt qui donnait totalement raison à l'Ordre de Saint Lazare et la commanderie de Saint Thomas ne lui fut plus jamais contestée.

Mais voici qu'une période sanglante allait s'ouvrir pour la France et particulièrement pour Fontenay que se disputèrent âprement catholiques et protestants au cours des guerres de religion. Entre ce qu'il est convenu d'appeler le massacre de Vassy (1^{er} mars 1562) et l'édit de Nantes (13 avril 1598), la ville changea de mains neuf fois et connut de longs et pénibles sièges. Les églises et autres édifices religieux furent incendiés à plusieurs reprises et la commanderie Saint Thomas n'échappa pas à ce sort. La destruction ne dut toutefois pas être totale puisque Gautier de Sibert nous assure en 1772 que « les armes de la maison de Mareul sont encore sur la cheminée et à côté des fenêtres de la salle de la commanderie Saint Thomas »⁵. Par ailleurs une grande baie ogivale du style flamboyant de la fin du XV^{ème} siècle se dessinait encore au XX^{ème} dans la façade est de la chapelle, et c'est cette ouverture qui éclairait l'autel. C'est probablement au cours de la remise en état de la chapelle que fut aménagée sur la façade sud la porte d'époque Henri III qui existe encore et dont « l'ordonnance dorique ultra fantaisiste » attira la critique teintée d'indulgence d'Emile Boutin⁶.

Grâce à la protection royale l'Ordre de saint Lazare ne disparut pas mais il sortit de cette tragique période particulièrement affaibli. Au début du XVII^{ème} siècle le nombre de ses chevaliers se réduisait à une dizaine et son patrimoine, victime de spoliations diverses, était très amoindri.

En 1607, Henri IV voulant montrer la sincérité de sa conversion au catholicisme institua l'Ordre de Notre Dame du Mont Carmel et l'année suivante, il lui unit l'ordre de Saint Lazare. Les deux institutions chevaleresques avaient un même grand maître en la personne de Philibert de Nerestang, un ancien ligueur rallié à Henri IV. La famille de Nerestang fournit aux deux ordres, réunis mais non confondus, quatre grands maîtres et à Saint Thomas de Fontenay, un commandeur : Louis-achille de Nerestang, duc de Gadaigne, mestre de camp de cavalerie, brigadier de gendarmerie du Roi.

Ainsi que l'ont remarqué particulièrement deux auteurs, les XVII^{ème} et XVIII^{èmes} siècles virent le renouveau de l'Ordre de Saint Lazare de Jérusalem, grâce à son union avec le nouvel ordre de Notre Dame du Mont Carmel... Néanmoins, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, les deux ordres eurent à subir des fluctuations provoquées par les décisions et projets de leurs grands-maîtres successifs⁷.



Porte d'époque Henri III toujours visible sur la façade sud de la chapelle... ou de ce qui en reste ...

L'une de ces décisions retiendra notre attention non seulement parce qu'elle ouvre une page importante de l'histoire de l'ordre de Saint Lazare mais parce qu'elle aurait pu avoir des conséquences non négligeables pour notre région. Gautier de Sibert nous en expose clairement les motifs : « En 1666, le Grand Maître, Charles-Achille de Nerestang faisant réflexion que les anciens statuts prescrivaient aux chevaliers de Saint-Lazare de servir sur les galères pendant six mois en chaque trienne, considéra que ce serait entrer d'avantage dans l'esprit de la règle et des vœux, de faire quelque armement sur mer, d'autant plus que, dès l'an 1612, le chevalier de Bricqueville leur en avait donné l'exemple, en équipant à ses frais un vaisseau sur lequel il avait arboré les armes de l'Ordre... Quelques

personnes de distinction confirmèrent le marquis de Nerestang dans son projet en lui faisant observer que l'heureuse exécution de l'entreprise qu'il méditait, serait un moyen d'obtenir du Roi quelque île dans l'Océan ou la Méditerranée pour établir le siège du Grand-Maître et y faire les armements... »⁸

Cette entreprise nécessitait l'accord de Louis XIV qui le donna promptement et « c'est aussi avec l'agrément de Sa Majesté que le Grand-Maître entama un traité avec les propriétaires des îles de Porteros et de Ré... »⁹ en vue d'obtenir leur dévolution à l'Ordre, dont l'escadre se couvrit rapidement de gloire contre les vaisseaux anglais et les embarcations de pirates divers. Ces faits d'armes maritimes ne sont évidemment pas sans rapport avec la décision de Louis XIV d'autoriser l'Ordre à fonder des académies de marine mais le projet de don à son profit ou de mise à sa disposition de l'île de Ré resta sans suite... Son exécution eût sans doute modifié pour longtemps la physionomie de l'île, devenue importante place d'arme, et celle

CARNET PAROISSIAL

Prieuré Notre-Dame du Rosaire

Obsèques

Daniel Baufreton, âgé de 38 ans, le 23 novembre

Chapelle Saint-Michel

Baptême

Pierre Subiger, le 10 novembre

Obsèques

Maurice Mathé, âgé de 79 ans, le 21 janvier

Chapelle Notre-Dame de l'Espérance à La Rochelle

Obsèques

Transfert de sépulture de l'abbé Sire et inhumation à La Rochelle le 10 novembre

de la côte de l'Aunis, mais le Roi Soleil avait fait un autre choix... Tandis que certains chevaliers embarquaient dans les frégates de l'Ordre armées pour « courir sus les ennemis de l'État, les Pirates, les Corsaires et gens sans aveu », le commandeur de Saint Thomas de Fontenay, Robert de Bragelongue, se signalait à l'attention des chroniqueurs de manière moins heureuse. Le 23 décembre 1666, jour de la fête de Saint Lazare, à Paris, dans l'église des Carmes du Saint-Sacrement, où un évêque officiait pontificalement, il manqua publiquement de respect au Grand-Maître. Cet affront parut assez grave pour que l'auteur fût cité le 27 décembre suivant devant le chapitre de l'Ordre. Grâce à l'entremise du maréchal de France de la Ferté Senneterre, les excuses du coupable repentant furent agréées.¹⁰

Le scandale n'empêcha pas la commanderie d'être attribuée par la suite à des titulaires de hautes fonctions dans l'Ordre ou dans le Royaume.

Nous trouvons ainsi en 1696, Charles de la Rochefoucauld de Roye qui devint en 1704 lieutenant général des armées du roi, puis en 1711, Jean-Baptiste Bosc, chancelier et garde des Sceaux de l'Ordre et aussi en 1773 Antoine -René de Voyer d'Argenson, marquis de Paulmy, chancelier et garde des sceaux de l'Ordre, ministre de la Guerre, ambassadeur, membre de l'Académie Française.

À cette époque, la maison Saint-Thomas n'hébergeait plus de malades ni de mendiants depuis longtemps, mais un historien nous assure qu'elle était la plus importante commanderie magistrale de l'Ordre de Saint Lazare et que ses rentes s'élevaient à 3000 livres.¹¹ Les commandeurs devaient alors verser le huitième des revenus au Trésor de l'Ordre. En cas d'urgence, cette contribution pouvait atteindre les deux tiers. Les deniers étaient affectés à l'entretien des hôpitaux des armées en vertu notamment d'un édit de 1672 qui précisait que cette application avait été jugée « plus conforme aux intentions des

fondateurs des lieux pieux à présent qu'il n'y a plus de lépreux dans le royaume ».

Proches des souverains au XVII^{ème} siècle, les grand-maîtres appartenirent ensuite à la famille royale elle-même. Deux d'entre eux régnèrent sous les noms de Louis XVI et Louis XVIII. Ce dernier, alors comte de Provence, exerça son magistère en France puis en exil et permit à l'Ordre de Saint-Lazare de survivre à l'Ancien Régime.

Thierry Léger

¹ Paul Bertrand, *Histoire des Chevaliers-Hospitaliers de Saint Lazare*, Éditions du Chancelier, Paris 1932, p.11.

² Cf. *Spes Unica* n°32 p. 8,9,10.

³ Il est évidemment impossible dans le cadre de ce modeste article de retracer et même de résumer la longue et parfois tumultueuse histoire de l'Ordre de Saint-Lazare, dont il faudrait éclairer beaucoup d'épisodes aux lumières de l'histoire de France et de l'histoire de l'Église. Nous nous bornerons à rapporter quelques dates et événements qui concernent directement la maison de Fontenay et la région environnante.

⁴ Gautier de Sibert, *Histoire des Ordres Royaux Hospitaliers-Militaires de Notre Dame du Mont Carmel et de Saint Lazare de Jérusalem*, Paris, Imprimerie Royale 1772, p. 248, 249.

⁵ Gautier de Sibert, op. cit, p. 259 et 260. Les armes de la famille de Mareuil étaient de gueules à cinq faces d'or avec deux anges pour support.

⁶ Émile Boutin, in *Fontenay le Comte Inventaire des constructions anciennes et les curiosités de la commune*, Imprimerie Lussaud 1947, p. 222,223,225.

⁷ Henry-Melchior de Langle et Jean-Louis de Tréouret de Kerstrat, *Les ordres de Saint Lazare de Jérusalem et de Notre Dame du Mont Carmel aux XVII^e et XVIII^e Siècles*, Publications LTK, Paris 1992, p. 30.

⁸ Gautier de Sibert, op. Cit, p. 424.

⁹ Gautier de Sibert, op. cit, p.428.

¹⁰ Gautier de Sibert, op. cit, p.443. Henry-Melchior de Langle et Jean-Louis de Tréouret de Kerstrat, op. cit, p. 108.

¹¹ René Petier, *Contribution à l'histoire de l'ordre de Saint Lazare de Jérusalem en France*, Ed. Champion, 1914, cité par MM de Langle et de Tréouret, op.cit, p.257.

La communion spirituelle

L'union à Dieu est le cœur de la vie chrétienne car l'œuvre de la sanctification est principalement l'œuvre de Dieu dans notre âme. Notre-Seigneur l'a dit et répété : « Sans Moi, vous ne pouvez rien faire » (Jean, XV, 5). Nous ne pouvons en effet porter aucun fruit si nous ne sommes pas unis à Notre-Seigneur, de même qu'un sarment ne peut porter aucune grappe de raisin s'il n'est rattaché au cep de vigne. La vie chrétienne est essentiellement une vie d'union à Dieu.

Or parmi tous les moyens que Dieu nous a donnés pour accroître cette union, le plus grand et le plus efficace, à n'en pas douter, est la sainte communion. Plusieurs citations tirées du discours du pain de vie soulignent cette grande vérité avec une force

sans égal : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en Moi et Moi en lui » (Jean, VI, 57) ; « De même que le Père qui est vivant m'a envoyé et que je vis par le Père, ainsi celui qui me mange vivra aussi par Moi » (Jean, VI, 58). Peut-on imaginer union plus intime et plus pénétrante ?



De l'excellence de la communion découlent les multiples recommandations des auteurs spirituels en faveur de la communion fréquente, et ce depuis toujours. Ainsi saint Augustin recommandait à ses fidèles de recevoir souvent la Sainte Eucharistie, et même chaque jour : « C'est votre pain quotidien : recevez-le chaque jour pour qu'il vous profite chaque jour » (Saint Augustin, sermon 28). C'est chaque jour en effet que nous avons besoin de ce remède

merveilleux, inventé par la Bonté infinie pour effacer en nos âmes les conséquences du péché et nous faire vivre toujours plus de la vie même de Dieu. On ne saurait trop dire quel profit notre âme tire de cette union quotidienne à la Victime divine offerte sur nos autels. Que ceux qui ont la possibilité de se rendre ainsi chaque jour à la messe en remercient la Providence, et surtout qu'ils en profitent. Quelle dommage ce serait que de rester l'âme assoiffée lorsque l'on est à portée de la fontaine de vie !

Mais il arrive qu'il ne soit pas possible de venir à la chapelle pour communier sacramentellement. Cela peut venir de la distance ou du devoir d'état qui empêche de venir chaque jour. Cela peut même être une circonstance telle que la messe du dimanche devienne impossible, comme par exemple pour ceux qui sont atteints par la maladie. Face à l'impossibilité de communier sacramentellement, il existe un moyen tout simple pour participer aux effets de ce divin sacrement : la communion spirituelle. Voici ce qu'en écrit saint François de Sales : « Mais quand vous ne pourrez pas avoir ce bien de communier réellement à la sainte messe, communiquez au moins de cœur et d'esprit, vous unissant par un ardent désir à cette chair vivifiante du Sauveur » (Introduction à la vie dévote, 2^e partie, chap. 21). Pour mieux cerner le fondement théologique de cette pratique si recommandable, il faut voir que l'union à Dieu dans la sainte Eucharistie est double : elle est à la fois physique et spirituelle. L'union sacramentelle se fait par la réception de Notre-Seigneur réellement présent, en chair et en os. Son Corps, son Sang, son Âme et sa Divinité sont réellement présents comme dans un tabernacle. Le fidèle se relevant de la Sainte Table est comme un ciboire, portant en lui-même son Seigneur et son Dieu.

De cette première union découle l'union spirituelle de l'âme avec Dieu, comme un effet découle de sa cause. Cette compénétration de Notre-Seigneur et de sa créature est un mystère insondable, véritable merveille de la Bonté de Dieu. Rappelons la parole de Notre-Seigneur citée plus haut : « Celui qui mange ma Chair et boit mon Sang demeure en Moi et Moi en lui ». L'âme, ainsi unie spirituellement à son Dieu, voit se resserrer les liens de charité qui l'unissent à Notre-Seigneur. Les attaches au péché se dénouent, la volonté est affermie dans le bien. C'est l'accomplissement parfait de la promesse de Notre-Seigneur : « Celui qui me mange vivra par Moi ». De plus, cette présence si intime et si sanctifiante de Notre-Seigneur n'est pas passagère. Contrairement à la présence réelle et sacramentelle de Jésus qui ne dure qu'autant que durent les espèces eucharistiques, l'union spirituelle de l'âme avec son Dieu se prolonge sans limite de temps, et chaque nouvelle communion la ravive, l'augmente et renouvelle ses effets merveilleux.

La communion eucharistique opère en nous cette double union sacramentelle et spirituelle, et ce par la force même du sacrement. La communion spirituelle, quant à elle, opère dans notre âme l'union spirituelle avec Dieu sans passer par l'union sacramentelle. Concrètement, ce que l'on appelle communion spirituelle, c'est tout simplement l'acte de désir de s'unir à Jésus-Eucharistie. Ainsi l'expose le dictionnaire de théologie catholique citant le Concile de Trente : « Communier spirituellement, c'est s'unir à Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie, non pas en le recevant sacramentellement, mais par un désir procédant d'une foi animée par la charité. » (Concile de Trente, session 13, c. 8). En effet, Dieu n'est pas lié par ses sacrements : lorsqu'un acte sacramentel est impossible, un désir efficace peut y suppléer.



Le sacrement est un signe sensible qui produit la grâce. Le désir efficace atteint la grâce sacramentelle sans passer par le signe. Formellement, c'est donc le désir actuel de communier – ou de s'unir à Jésus-Eucharistie – qui constitue la communion spirituelle.

La pratique de cet exercice est fort simple.

- Avant la communion : on se prépare comme on se préparerait à la communion sacramentelle. En particulier, c'est en ami qu'il faut recevoir Notre-Seigneur. Il faut donc bannir de notre âme le péché et l'occasion du péché. L'Église fait réciter le Confiteor avant la communion sacramentelle : la même prière peut être récitée avec grand profit avant la communion spirituelle. Si l'on a eu le malheur de perdre la grâce, il faut auparavant faire un acte de contrition le plus parfait possible. Il est à noter que contrairement à la communion sacramentelle, pour la communion spirituelle la confession n'est pas absolument requise, la contrition parfaite jointe au désir de se confesser au plus vite suffit.

- Pendant la communion : on récite un acte de désir. Il existe pour cela de nombreuses prières fort bien composées (voir la prière de saint Alphonse de Liguori en encart), et l'on peut aussi prier de l'abondance du cœur, disant à Dieu combien nous voulons nous unir à Lui.

- Après la communion : l'âme comblée remercie son Seigneur de sa visite et fait action de grâce comme on fait habituellement après la communion sacramentelle.

Voici en peu de mots la pratique de la communion spirituelle, exercice si sanctifiant et si facile que l'on se demande comment il se fait qu'il soit si ignoré. Rien ne vient en limiter la fréquence et l'on peut très bien communier spirituellement plusieurs fois dans la même journée. A chaque fois, l'union spirituelle avec Dieu fait grandir en nous la Charité et ranime notre ferveur au service de Dieu. Dieu nous veut saint et sa Providence nous en donne toujours des moyens. Dans l'impossibilité de communier sacramentellement, le fidèle désireux de s'unir à son Dieu

peut lui ouvrir son âme spirituellement et participer ainsi aux effets merveilleux de la sainte communion : « Celui qui mange ma Chair et boit mon Sang demeure en Moi et Moi

en Lui, et je le ressusciterai au dernier jour ».

Abbé Benoît Storez

Prière pour la communion spirituelle (Saint Alphonse de Liguori)

Mon Jésus, je crois à votre présence dans le Très Saint Sacrement. Je vous aime plus que toute chose et je désire que vous veniez dans mon âme. Je ne puis maintenant vous recevoir sacramentellement dans mon Cœur : venez-y au moins spirituellement. Je vous embrasse comme si vous étiez déjà venu, et je m'unis à vous tout entier. Ne permettez pas que j'aie jamais le malheur de me séparer de vous.

Commentaire du psaume 42, des prières au bas de l'autel (partie I)

Le psaume 42 qui se récite chaque jour au pied de l'autel, exprime l'une des prières de Jésus-Christ pendant sa passion, c'est-à-dire à l'occasion de son sacrifice. Se chargeant de nos propres péchés, Notre Seigneur demande à son Père d'être arraché à ses ennemis pour nous en délivrer et nous introduire avec Lui dans l'éternité bienheureuse. C'est donc un psaume qui s'applique à la Passion de Jésus, d'où le choix que l'Église en a fait pour introduire le rite de la sainte messe, renouvellement du sacrifice de la croix.

Prier ce psaume c'est entrer dans la prière même de Jésus-Christ pour se l'approprier et avoir ainsi « les mêmes sentiments dont Il était animé » (Philippiens II, 5)

V/ *Júdica me, Deus, et discérne causam meam de gente non sancta : ab hómine iníquo et dolóso érue me.*

V/ Jugez-moi, ô Dieu, et distinguez ma cause de celle de la nation impie : arrachez-moi de l'homme inique et trompeur.

Cette demande correspond au sacrifice qui va être célébré, selon qu'il « nous arrache au déluge du monde et nous conduit au port du salut » (préface de la Dédicace). Le sacrifice nous fait en effet passer de ce monde au Père (Jean XIII, 1 & XVI, 28), du profane au divin ; il nous fait vivre plus pour le ciel que pour la terre, plus pour Dieu que pour l'homme. C'est pourquoi en assistant à la messe, nous devons nous disposer à fuir davantage le monde, **la nation impie** qui, avec toutes ses convoitises, nous porte au péché ; à ne pas partager ses intérêts, à ne pas poursuivre ses mêmes fins, à ne pas laisser se confondre notre cause avec la sienne, notre sort avec le sien (**discernez ou distinguez ma cause de la nation impie**). Cette demande fait parfaitement écho à la promesse de Notre Seigneur Jésus-Christ : « Quand je serai élevé de terre j'attirerai tout à moi. » (Jean XII, 32). Pour nous laisser attirer jusqu'à Lui, c'est-à-dire profiter du sacrifice qui va se célébrer, éloignons-nous du monde (**jugez-moi, c'est-à-dire séparez-moi**), non pas pour ne plus y vivre mais, pour ne plus en être (Jean XVII, 14-18 et I Corinthiens VII, 31). Nous croyons en effet que son « royaume n'est pas de ce monde. » (Jean XVIII, 33).

Pour se séparer du monde, il faut renoncer à celui qui en est le prince, c'est-à-dire le démon lui-même que l'Écriture a l'habitude de désigner comme un **homme inique**. Le psaume le dépeint comme **inique et trompeur** pour nous signifier que révolté contre Dieu, il nous pousse à désobéir à sa loi (**inique**) avec ruse et séduction (**trompeur**). En résonance avec la prière du Notre Père, nous demandons alors : **arrachez-moi de l'homme inique et trompeur**, comme le *libera nos a malo*.

Pour être séparé du monde et surtout être uni à Dieu, il faut les souffrances de l'âme qui favorisent l'humilité puis la connaissance même de Dieu. D'où les deux versets suivants :

R/ *Quia tu es, Deus fortitúdo mea : quare me repulisti, et quare tristis incédo, dum affligit me inimicus ?*

R/ Car, ô Dieu, vous êtes ma force : pourquoi m'avez-vous repoussé, et pourquoi marché-je triste, tandis que l'ennemi m'afflige ?

V/ *Emítte lucem tuam et veritátem tuam : ipsa me deduxérunt et adduxérunt in montem sanctum tuum, et in tabernácula tua.*

V/ Envoyez votre lumière et votre vérité : elles m'ont conduit et m'ont amené à votre montagne sainte et dans vos palais.

Il est question de la force de Dieu, c'est-à-dire de la puissance de sa grâce, en particulier celle que l'on obtient par le sacrement de l'Eucharistie.

C'est principalement sur la grâce de Dieu que nous devons nous appuyer et non pas sur nos propres forces. Car c'est Lui qui « donne de la force à celui qui est fatigué, et redouble la vigueur de ceux qui sont défaillants » (Isaïe XL, 29).

Dieu permet donc nos épreuves ou nos tentations pour nous faire reconnaître notre faiblesse. D'où la première question : **Pourquoi m'avez-vous repoussé ?**

C'est le sentiment ou l'impression que nous pouvons avoir d'être rejetés de Dieu, c'est-à-dire éloignés de Lui, à cause de

notre misère, à l'image de saint Pierre qui après une pêche miraculeuse, « tomba aux pieds de Jésus » et Lui dit : « Seigneur, retirez-vous de moi, car je suis un pécheur ». (Luc, V, 1-11). C'est aussi la prière du centurion que l'Église nous fait répéter juste avant la sainte communion : « Seigneur, je ne suis pas digne de vous recevoir. Mais dites seulement une parole et mon âme sera guérie ».

À la deuxième question (**et pourquoi marché-je triste, tandis que l'ennemi m'afflige ?**), l'âme se ressaisit, car en réalité, la véritable humilité nous rapproche de Dieu, c'est-à-dire attire sa grâce sur notre âme. Même si le péché que nous avons commis ou la simple tentation qui a été provoquée par **l'ennemi (qui m'afflige)** nous inspirent de la tristesse, il ne faut pas se laisser abattre. La grâce de Dieu et sa miséricorde qui nous sauvent et nous délivrent, doivent réellement nous réjouir et donc nous relever. Telle est la joie de l'espérance dont ce psaume est imprégné.

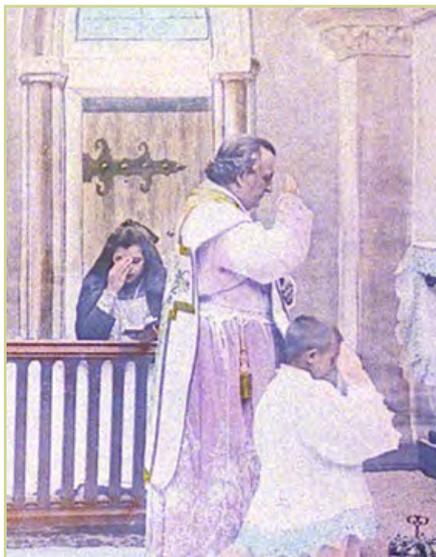
C'est ainsi que le prêtre commence la prière du Sanctus en s'inclinant pour signifier l'humilité du cœur et l'achève en se redressant, grâce à la croix dont il se signe. De même pour le rite du confiteor : les servants le récitent inclinés et se redressent à l'*indulgentiam*, marqué par le signe de croix.

Après les souffrances de l'âme qui favorisent l'humilité, il y a la connaissance intime, savoureuse de Dieu ; d'où la demande qu'exprime ce 3ème verset : **Envoyez votre lumière et votre vérité**, c'est-à-dire la **lumière** pour que la **vérité** nous soit manifestée. En effet notre esprit est tellement limité qu'il a besoin de la **lumière** de la foi pour atteindre la Vérité elle-même qu'est Notre Seigneur Jésus-Christ.

Comme dans le mystère de l'Épiphanie, c'est grâce à la lumière de l'étoile et plus encore à celle de la foi et du Saint-Esprit qui illuminèrent leur âme, que les Rois Mages parvinrent jusqu'à la vision de Jésus-Christ, la Vérité même.

C'est une prière parfaitement appropriée à la messe : nous demandons la grâce d'être éclairés par l'enseignement divin qui y est contenu afin d'être possédés et habités par la Vérité elle-même, en personne qui s'offrira à nous, dans la sainte communion.

La lumière et la vérité doivent d'abord nous **conduire**, c'est-à-dire nous faire prendre la bonne direction, en nous faisant éviter les dangers de notre pérégrination souvent périlleuse. Comme les Rois Mages, au retour de Bethléem, ils s'en allèrent par un autre chemin. Et c'est finalement pour nous **amener jusqu'à la montagne sainte** que la **lumière** et la **vérité** nous sont données.



La **montagne** veut dire que notre âme ne peut atteindre Dieu qu'en s'élevant et donc en s'arrachant au monde. Le **palais** signifie à la fois la demeure du Roi et les délices qui s'y trouvent. C'est Dieu qui nous invite à habiter avec Lui pour combler notre cœur.

La **montagne** et le **tabernacle** désignent plus précisément l'Église militante, « établie au sommet des montagnes » et habitée par Dieu Lui-même, selon ce qui est écrit dans Isaïe II, 2 : « Venez et montons à la montagne de Yahweh à la maison du Dieu de Jacob; il nous instruira de ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers. » Or que trouvons-nous au cœur de l'Église ? Le sacrifice de Jésus-Christ qu'Il donna d'abord à son Église (catéchisme de saint Pie X). C'est

pourquoi après avoir été amenés jusqu'à **la montagne sainte** et dans **les palais** du Bon Dieu, nous obtenons accès à son autel, comme l'exprime le verset qui suit :

*R/ Et introibo ad altare
Dei : ad Deum qui lætificat
iuventutem meam.*

*R/ Et je m'avancerai jusqu'à
l'autel de Dieu, jusqu'au Dieu
qui réjouit ma jeunesse.*

Abbé Laurent Ramé

**PÈLERINAGE À
COTIGNAC**

**500 ans des apparitions
de Notre-Dame à Cotignac**

Dimanche 10 Mars 2019




Organisé par la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

**Sanctuaire
Notre-Dame de Grâces**

Agenda

Dimanche 27 janvier

Cérémonie des Adieux à la crèche.

Samedi 2 février

Procession de la Chandeleur.

Dimanche 3 mars (Quinquagésime)

Récollecion de carême.

Dimanche 24 mars

Confirmations.

Lundi 25 mars

Pèlerinage à Notre-Dame de Lorette (La Flocellière).

Dimanche 31 mars

Loto au profit de l'école de l'Épiphanie.

Vendredi 26 – lundi 29 avril

Pèlerinage à Prague.

Dates à retenir :

Dimanche 2 juin

Communions solennelles.

Dimanche 16 juin

Premières communions.

Admission à la confirmation

Les personnes souhaitant recevoir le sacrement de confirmation sont priées de s'adresser aux abbés avant le 24 février.

La cérémonie aura lieu au prieuré des Fournils le dimanche 24 mars

Catéchismes – Croisade – Conférences

Catéchisme pour enfants et adolescents

(Inscription auprès des prêtres)

Aux Fournils

Enfants : chaque samedi à 9h30 en période scolaire, aux Fournils

Persévérance groupe 1 : un samedi sur deux à 9h30 aux Fournils

Persévérance groupe 2 : un samedi sur deux à 9h30 à l'école de l'Épiphanie

Chapelle Saint-Michel à La Roche-sur-Yon

Enfants : chaque mercredi de 16h00 à 17h00 en période scolaire

Formation chrétienne pour les adultes (sans inscription)

Prieuré des Fournils : exposé de la doctrine chrétienne à 20h30 à l'école de l'Épiphanie.

Calendrier : 18 et 19 février, 11 et 12 mars, 8 et 9 avril

Chapelle Saint Michel : exposé de la doctrine chrétienne un samedi par mois à 19h15.

Calendrier : 23 février, 16 mars, 13 avril

Cercle Zélie-Martin (pour les mamans)

Au prieuré : les mardis 5 février et 2 avril

Groupe Saint-Hilaire (pour les étudiants à La Roche-sur-Yon)

Conférence à 20h15 en la chapelle Saint-Michel, suivie du repas.

Renseignements :

Marguerite-Marie Chabot-Morrisseau 07 82 62 06 59

Croisade eucharistique

Réunions au prieuré (Abbé Laurent Ramé et une sœur du prieuré)

Calendrier : Dimanche 3 février à 10h00, Lundi 4 mars de 11h30 à 16h00.

Atelier Sainte-Marthe

(Réfection et confection d'ornements liturgiques) Au prieuré à partir de 9h30 les mardis 12 mars et 9 avril

Contact : Mme Vincent Ameteau 02 28 97 59 27

(Contact : Mme Vincent Ameteau 02 28 97 59 27)

Renseignements

Croisade du rosaire

Intention du mois de février : « Les prêtres. »

Intention du mois de mars : « Les familles chrétiennes. »

Intention du mois d'avril : « La conversion des pauvres pécheurs. »

Répétitions de chorale

Aux Fournils : le vendredi à 20h00.

Aumônerie de l'école de l'Épiphanie

(15 rue des Dames – Puybelliard – tel : 02 51 07 99 90)

Tous les vendredis en période scolaire : messe à 8h30 au prieuré Notre-Dame du Rosaire.

Religieuses du prieuré Notre-Dame du Rosaire

Sœur Jeanne-Élisabeth, supérieure de la communauté des religieuses du prieuré et directrice de l'école de l'Épiphanie.

Pour les joindre en leur maison Notre-Dame de la Sagesse : 02 51 07 86 42 (de 9h00 à 11h30 et de 14h30 à 17h00).

Offrandes de messes

Une messe : 17 €

Une neuvaine : 170 €

Un trentain : 680 €

Pour joindre les prêtres

Prieuré Notre-Dame du Rosaire : 2 les Fournils 85110 Saint-Germain-de-Prinçay - 02 51 42 95 88 ou 09 63 62 60 73 - courriel : prieure85@gmail.com

Abbé Laurent Ramé : 06 28 03 23 21 - courriel : laurentrame@orange.fr **Abbé Pierre de Maillard** : 06 707 48 555 - courriel : p.demaillard@aliceadsl.fr

Abbé Benoît Storez : 06 48 19 75 45 - courriel : b.storez@fsspx.email

CHAPELLE SAINT-MICHEL

40 impasse Ampère - 85000 La Roche-sur-Yon

CHAPELLE NOTRE-DAME DE L'ESPÉRANCE

12 rue des Augustins - 17000 La Rochelle